

DEVELOPPEMENT PERSONNEL VALORISER SON IMAGE

Niveau 2

Mise à jour : 01/01/2017



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Ain

Objectifs

- Réaliser un bilan « image » personnalisé après le suivi du 1^{er} niveau
- Mettre en valeur son visage par un maquillage adapté

Contenu de la formation

Bilan d'image personnel suite à la formation niveau 1

- Point sur les améliorations apportées pour valoriser son image
- Point sur les difficultés rencontrées
- Etude des changements positifs qui ont suivi
- Rappel de quelques techniques et astuces et conseils personnalisés

Le style, la garde-robe, la coiffure et les accessoires

- Rappel des caractéristiques des saisons, des couleurs, etc...
- Conseils vestimentaires personnalisés selon les circonstances (aspect personnel et/ou professionnel de l'image)
- Les erreurs à éviter
- Les valeurs et les codes vestimentaires

Valoriser son image par le maquillage

- Entretenir sa peau et choisir un produit cosmétique adapté à ses besoins
 - Prendre soin de son visage : le nettoyer, l'hydrater, le protéger, le nourrir...
 - Le teint, base du maquillage : comment et avec quels produits avoir bonne mine, avoir une peau en bonne santé et pleine de vitalité
 - Les produits et le matériel à notre disposition (comment bien les choisir)
 - Les techniques de maquillage simples et efficaces pour mettre en valeur sourcils, cils, paupières, lèvres...
- **Atelier d'auto-maquillage complet avec conseils personnalisés (Photos prises avant et après maquillage pour apprécier le résultat)**

→ RENSEIGNEMENTS

Contact : Danielle VAVRILLE

Tél 04 74 47 49 09 / d.vavrille@cma-ain.fr

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN

SIRET 180 120 016 00027 – APE 911 A – NAF 9411Z

N° déclaration d'existence : 82 01 P 000 601



Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Rhône-Alpes



Les +

- Formation alternant théorie et exercices pratiques favorisant une mise en situation réelle

→ PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation "valoriser son image niveau 1"

→ POUR QUI ?

Artisans, conjoints, salariés, demandeurs d'emploi

→ OÙ ?

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AIN

102 Bd Edouard Herriot
à BOURG EN BRESSE

→ QUAND ?

9h00 à 12 h30 et 13 h30 à 17h00
2 jours soit 14 heures :

Stage 1

Lundis 11 et 18 septembre 2017

→ TARIFS SELON STATUTS

| | |
|--|-------|
| Artisan, conjoint collaborateur ou conjoint associé | 70 € |
| Autres publics | 350 € |

→ TARIFS « PACK » SELON STATUTS

| | |
|--|-------|
| Artisan, conjoint collaborateur ou conjoint associé | 35 € |
| Autres publics | 280 € |